

Commune de WINGEN SUR MODER

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers

élus : 19

En fonction : 19

Présents : 17

SEANCE DU 12 AVRIL 2022

Le 12 avril 2022 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au Centre Socioculturel (afin de pouvoir respecter les gestes barrières) en séance ordinaire, sous la présidence de M. Christian DORSCHNER, Maire.

Date de
Convocation :

05/04/2022

Présents :

Mme DOERFLINGER Christine, M. CUNRATH Sylvain, Mme HUNSINGER Simone, Maires adjoints, M. BARIDO Nicolas, Conseiller municipal délégué, Mme LEININGER Florence, Conseillère municipale déléguée, Mme BRUNNER Magdolna, Mme CRENNER Josiane, Mme DETTWILLER Séverine, Mme DURRENBARGER Sophie, M. HOPP Mathieu, M. JOAN Sébastien, M. KLEIN Jean-Marie, M. LEININGER Christian, Mme PFEIFER Sylvie, Mme SCHMITT-MERX Dominique, M. THOMAS Pascal, Conseillers municipaux.

La Séance est
ouverte à :

19 h 30

Absents Pouvoir :

Mme FRANCOIS Catherine a donné Pouvoir à Mme DOERFLINGER Christine

Absents :

Mme BANZET Emma

Secrétaire de Séance : Mme LEININGER Florence

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 23 mars 2022
2. Demande de subvention / voyage scolaire au Collège Suzanne Laliue Haviland
3. Gestion de la bibliothèque / médiathèque
4. Renouvellement des concessions au cimetière
5. Vote des taux d'imposition 2022
6. Budgets 2022
 - Commune
 - Réseau Câblé
7. Compte-rendu par le Maire des attributions exercées par délégation du Conseil Municipal
8. Divers
 - Composition du bureau de vote – élections présidentielles – 2^{ème} tour – dimanche 24/04/2022

POINT 1**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2022**

Le Maire rappelle aux conseillers municipaux qu'il a été envoyé par mail.

Le Procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

POINT 2**DEMANDE DE SUBVENTION / VOYAGE SCOLAIRE AU COLLEGE SUZANNE LALIQUE HAVILAND**

Le Maire informe que le collège a fait une demande de subvention pour le voyage scolaire des classes de 5^{ème} prévu du 15 au 21 mai 2022 en Ardèche. Parmi les participants, 13 sont originaires de Wingen.

Le conseil municipal, sur proposition du maire, décide, à l'unanimité, de verser 20 € à chaque élève de Wingen qui participe au voyage scolaire des classes de 5ème en Ardèche du 15 au 21 mai 2022.

POINT 3**GESTION DE LA BIBLIOTHEQUE / MEDIATHEQUE**

Le maire informe que ce point est ajourné en raison d'un mail reçu cet après-midi même de la responsable de la bibliothèque d'Alsace, unité de Sarre-Union. Le maire en lie un extrait :

« J'attire votre attention sur le fait que la Bibliothèque d'Alsace, service de lecture publique de la Collectivité européenne d'Alsace, accompagne les collectivités.

Le réseau des MJC n'est pas identifié comme acteur de lecture publique. Si la bibliothèque est gérée par la MJC, elle ne pourra plus bénéficier de l'accompagnement de la Bibliothèque d'Alsace ».

Le maire, au vu de cette information, dit que la gestion de la bibliothèque reste à la Commune.

Le projet de transfert de la gestion de la bibliothèque / médiathèque à la MJC ne se fera pas.

POINT 4**RENOUVELLEMENT DES CONCESSIONS AU CIMETIERE**

Le maire informe que les premières concessions du cimetière arrivent à échéance cette année ; cela veut dire que celles qui ont été souscrites en 1992 sont donc échues. Les concessionnaires ou leurs héritiers peuvent les renouveler.

Après avoir fait un sondage dans les communes voisines, il précise que les tarifs actuels sont tout à fait corrects. Il propose donc d'appliquer les mêmes pour les renouvellements.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les prix pour les renouvellements, à savoir :

- 150 € la tombe simple
- 300 € la tombe double
- 450 € la tombe triple
- 300 € la case urne au sol
- 1500 € la case au columbarium.

La durée du renouvellement des concessions est fixée à 30 ans.

POINT 5**VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022**

Le maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition 2022.

Le Conseil, à l'unanimité, décide le maintien des taux tel que ci-dessous :

31.18 % pour la Taxe Foncière Propriétés Bâties

98.70 % pour la Taxe Foncière Propriétés Non Bâties.

POINT 6**BUDGETS 2022****- BUDGET PRINCIPAL ET - BUDGET ANNEXE RESEAU CABLE**

Le maire rappelle aux conseillers municipaux que les 2 propositions de budgets (Commune et Réseau Câblé) ont été envoyées par mail.

Il propose de ne pas entrer dans les détails car la commission des finances l'a déjà fait lors de sa réunion du mercredi 6 avril 2022.

Au fonctionnement, il propose de passer en revue les chapitres, et si quelqu'un a une question en particulier, il pourra la poser à ce moment-là.

A l'investissement, il propose de passer chaque opération en détail.

Au moment de l'énumération des subventions aux associations, M. Pascal Thomas demande sur quels critères sont définis les montants alloués à chacune. Le maire répond qu'à défaut de projet particulier, ce sont les mêmes montants tous les ans. Il informe que la subvention pour l'association des Amis du Musée Lalique est exceptionnelle ; il s'agit d'une participation à la confection du livre pour le 100^{ème} anniversaire Lalique.

Mme Séverine Dettwiller demande si le montant de 10 000 € pour la MJC est pour l'ensemble des sections. Le maire répond que oui. Elle rajoute que les activités de la MJC sont payantes et relativement chères.

Le Conseil, à l'unanimité, adopte les budgets de la Commune et du Réseau Câblé comme suit :

A. COMMUNE :

FONCTIONNEMENT	en dépenses et recettes :	1 610 000 €
INVESTISSEMENT	en dépenses et recettes :	795 000 €

B. CABLE

FONCTIONNEMENT	en dépenses et recettes :	55 000.00 €
INVESTISSEMENT	en dépenses et recettes :	42 069.87 €

Le Conseil, à l'unanimité, adopte le budget et les subventions aux associations comme suit :

Amicale des Sapeurs Pompiers	1 000 €	Amis du Musée Lalique	1 500 €
APAWÉ (fouilles archéologiques)	500 €	A.P.H des Vosges du Nord	500 €
APPMA	500 €	A.S. Wingen	1 000 €

CECIAS	800 €	Chorale Ste Cécile	200 €
Club Vosgien	700 €	Donneurs de Sang	150 €
Ecole Primaire – USEP	2 500 €	Franck un Rayon de Soleil	800 €
MJC	10 000 €	Musique de Wingen sur Moder	3 500 €
Paroisse Catholique	1 100 €	Paroisse Protestante	1 100 €
Voyages scolaires	1 000 €		

POINT 7

COMPTE-RENDU PAR LE MAIRE DES ATTRIBUTIONS EXERCEES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal prend acte que :

- Le maire n'a pas préempté le bien suivant :
 - Maison 26 rue Principale.
- Le maire a donné délégation à Mme Florence LEININGER pour gérer la Communication au sein de la Commune (bulletin municipal, site internet, future application mobile). Elle va donc toucher une indemnité en tant que conseillère municipale déléguée qui s'élève à 202.25 € brut (soit 174.96 € net).

Mme Florence Leininger informe qu'il n'y a pas de page Facebook pour l'instant.

Mme Séverine Dettwiller dit qu'il y a encore la page Facebook d'Info Canal Wingen et que celle ci pourrait suffire.

Mme Christine Doerflinger précise que si la Commune crée une page à son nom, ce sera payant.

M. Sylvain Cunrath dit que Jean-Michel Doerflinger a ouvert la page Facebook Info Canal Wingen en 2014 et qu'il n'est pas concevable qu'on lui demande de l'arrêter maintenant.

POINT 8

DIVERS

- Les conseillers municipaux sont invités à donner leurs disponibilités pour la composition du bureau de vote du 2^{ème} tour des élections présidentielles.
- Mme Christine Doerflinger informe des heures de rendez-vous pour la chasse aux œufs : samedi 16/4 à 14h pour la préparation et lundi 18/4 à 9h30 pour la manifestation.
- Le nettoyage de printemps qui devait avoir lieu le 2 avril et qui a été annulé en raison des conditions météorologiques est reporté au 30 avril à 13h30.
- Le maire informe que dans le dossier Munsch-Gulden, le juge a accepté la vente à l'euro symbolique. L'EPF va l'acter lors de son conseil d'administration au mois de juin.
- Le maire rappelle que la réunion du jury pour le choix de l'architecte pour le projet de « pôle associatif et médical » est fixée au mercredi 4 mai.

- Dans le cadre des festivités du 100^{ème} anniversaire de la cristallerie Lalique, le maire informe que la proposition de nommer le grand rond-point « rond-point Marc Lalique » n'est pas faisable car il porte déjà le nom de Burgkirchen ; il propose de donner le nom au futur Pôle Associatif et Médical.
M. Jean-Marie Klein demande si la Commune a prévu quelque chose pour marquer cet anniversaire.
Mme Dominique Schmitt-Merx demande si la Commune prévoit d'associer l'usine Lalique au réaménagement du rond-point.
Une commission chargée de voir dans quelle mesure la Commune peut participer aux commémorations du 100^{ème} anniversaire de la cristallerie Lalique a été créée et elle se réunira le mercredi 27 avril à 16h.
En font partie : le Maire, les adjoints, Mmes Magdolna Brunner, Josiane Crenner, Séverine Dettwiller, Catherine François, Sylvie Pfeifer, Florence Leininger, Dominique Schmitt-Merx et MM. Nicolas Barido, Sébastien Joan, Jean-Marie Klein. M. Laurent Grussi y est convié aussi.
- Mme Sylvie Pfeifer demande quand aura lieu la réunion publique concernant la sécurité routière dans la rue du Hochberg. Le maire répond que la date n'est pas encore fixée mais que ce sera bientôt.
- M. Nicolas Barido informe que certains riverains de la rue des Tisserands demandent quand auront lieu les travaux de voirie dans cette même rue. Le maire répond que la communauté de communes ne peut pas les faire de suite car elle est dans l'attente de subventions.
- Mme Séverine Dettwiller demande quand est ce que les panneaux « zone 30 » seront mis en place dans la rue du Muguet et la rue des Sapins, décidés en commission « sécurité routière ».
- M. Sébastien Joan informe que les fortes pluies de la semaine passée ont de nouveau généré des infiltrations d'eau par le toit du gymnase. Il aimerait aussi que la Commune réfléchisse à la possibilité de mettre des panneaux photovoltaïques sur le toit de celui-ci.
M. Sylvain Cunrath informe que les aérations seront fermées en hiver pour bloquer l'air chaud en hauteur et ainsi essayer de garder la chaleur dans la salle.
- M. Jean-Marie Klein informe qu'il y a de nombreux trous dans la rue « Chemin de la Forêt ».

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 20h44.